

ÉPISODE DE POLLUTION : PARTICULES PM₁₀

Dépassement du Seuil d'information et recommandation

(Niveaux > 50 µg/m³/j)

Les conditions météorologiques actuelles sont favorables à la stagnation des particules fines dans l'atmosphère. En effet, des inversions thermiques sont enregistrées, ce qui engendre une forte augmentation des concentrations, notamment au niveau des zones urbaines, et sur l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle. Le seuil d'information et de recommandation (50 µg/m³/jour) risque donc d'être dépassé aujourd'hui.

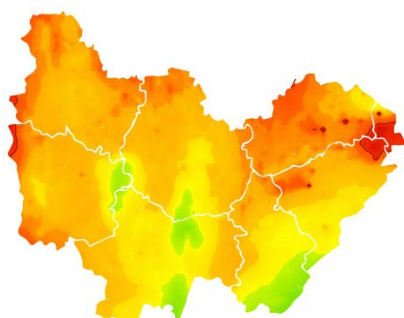
La situation devrait cependant s'améliorer au cours du week-end, avec la survenue d'averses de neige et la levée des vents. Une nouvelle évaluation de la situation sera effectuée demain.

Concentrations constatées ou prévues

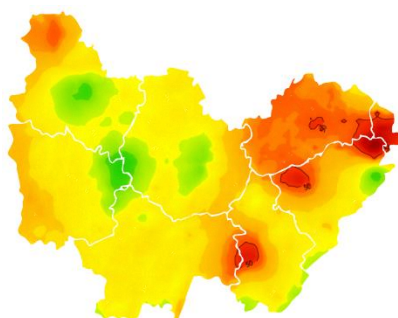
Secteur	Hier	Aujourd'hui	Demain
Département AUBMHD	54 µg/m ³ /j 57 µg/m ³ /j	> 50 µg/m ³ /j > 50 µg/m ³ /j	< 50 µg/m ³ /j > 50 µg/m ³ /j

Evolution de la qualité de l'air en région

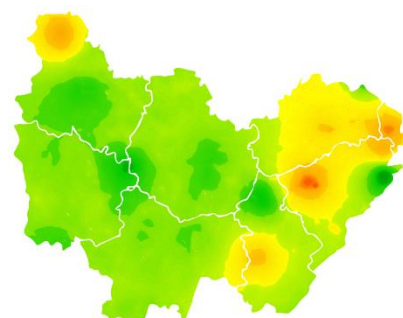
Hier



Aujourd'hui



Demain



Pas de dépassement de seuil
Dépassement du seuil d'information
Dépassement du seuil d'alerte



Merci de relayer ce message

Par arrêté n°70-2017-08-02-028 – Département de la HAUTE SAÔNE

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Population générale

Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles.

En cas de symptômes ou d'inquiétude, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin.

Personnes cibles

- limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux heures de pointe.
- limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

Personnes cibles :

- **femmes enceintes,**
- **nourrissons,**
- **jeunes enfants,**
- **personnes de plus de 65 ans,**
- **personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires,**
- **insuffisants cardiaques ou respiratoires,**
- **personnes asthmatiques,**
- **toutes personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution.**

RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES

Pour tous

- maintenez les pratiques habituelles d'aération et de ventilation, la situation lors d'un épisode de pollution ne justifiant pas de mesures de confinement.
- limitez les effets de cette pollution en réduisant les facteurs irritants : fumée de tabac, utilisation de solvants en espace intérieur, chauffage au bois, exposition aux pollens en saison, etc.
- limiter l'usage des engins à moteur thermique
- privilégier les modes de déplacement non polluants ou en commun
- différer les déplacements non indispensables
- réduire sa vitesse de 20 km/h hors agglomération
- limiter les travaux nécessitant l'usage de solvants

Pour les industriels

- réduisez vos émissions de particules, de composés organiques volatils et d'oxydes d'azote



Risque allergo-pollinique faible
Pas de dépassement de seuil
pour les autres polluants